2 Choisir son sujet et son public

Format du tutoriel

Difficulté

Facile

Durée

Environ 1h

Équipement/matériel

- Du papier et un stylo
- Un stylo et du papier
- (si vous le souhaitez) des post-it
- Documents tirés du Guide d'enquête pour les jeunes

Objectifs / Résultats attendus

- Esprit critique
- Évaluation d'un sujet
- Créativité
- Planification de la recherche
- Maîtrise de l'information
- Réflexion critique

La création d'une visite guidée sur le patrimoine local ne commence pas nécessairement par des faits historiques, mais par votre intérêt personnel et votre curiosité. Avant de vous lancer dans la recherche d'informations ou de consulter des sources, il est utile de choisir d'abord un sujet qui vous intéresse vraiment et qui est susceptible d'intéresser d'autres personnes également. Les étapes suivantes vous guideront tout au long de ce processus.

1) Définir votre sujet

Le patrimoine culturel ne se limite pas aux monuments célèbres ou aux objets exposés dans les musées, mais se retrouve également dans les pratiques quotidiennes, les habitudes locales, les sous-cultures ou les lieux qui comptent pour une communauté. Vous pourriez donc commencer par vous poser les questions suivantes :

- Y a-t-il un sujet lié à vos loisirs, à votre parcours ou à votre environnement quotidien que vous aimeriez mieux comprendre et partager avec d'autres personnes ?
- Y a-t-il des personnes dans votre famille, parmi vos amis ou dans votre quartier dont la vie et les expériences sont liées à un aspect du patrimoine qui mérite d'être exploré ?
- Qu'est-ce qui importe suffisamment aux habitants de votre ville natale ou de votre pays pour susciter une attention, une mémoire ou un sentiment d'appartenance communs ?
- Quelles pratiques, quels événements ou quels lieux semblent avoir une signification particulière ou refléter une identité singulière à leurs yeux ?

Les questions du **Guide d'enquête: "Explore ton patrimoine!"** peuvent s'avérer très utiles à ce stade, notamment pour repérer des formes de patrimoine qui ne sont pas immédiatement visibles ou officielles.

Cofinancé par l'Union européenne

Ne vous focalisez pas trop vite sur une seule idée. Prenez plutôt le temps de réfléchir à plusieurs sujets qui vous intéressent. Une liste exhaustive facilitera la comparaison des options par la suite et vous évitera de vous enfermer dans un sujet qui pourrait s'avérer difficile à documenter ou peu prometteur pour une visite guidée.

2) Test de faisabilité

Une fois votre liste de sujets potentiels établie, effectuez une rapide vérification de faisabilité. L'objectif est d'évaluer, dans un premier temps, si le sujet peut donner lieu à une visite guidée intéressante.

Quelques questions clés peuvent vous aider :

- Pourrez-vous effectuer des recherches sur le sujet ?
- Pouvez-vous accéder aux lieux concernés ?
- Pouvez-vous trouver des interlocuteurs ou suffisamment de sources fiables pour travailler ?
- Le sujet couvre-t-il une zone géographique qui peut être explorée à pied ou à vélo ?
- Existe-t-il sur place des preuves visibles ou tangibles auxquelles les participants peuvent réagir ou avec lesquelles ils peuvent interagir ?

Après cette première vérification, classez vos idées restantes. Voici quelques critères utiles :

- Pertinence : le sujet est-il suffisamment pertinent pour d'autres personnes ?
- Disponibilité de l'information et des médias : l'information dont vous avez besoin est-elle suffisamment facile à obtenir ?

CONSEIL : Vous trouverez sans doute de nouvelles pistes plus tard, mais à ce stade, il peut être utile de procéder à une évaluation préliminaire des informations disponibles.

- Questions pratiques : les lieux sont-ils accessibles et sécurisés ?
- Qualité du récit possible : pouvez-vous raconter une histoire ? Autrement dit, pouvez-vous suivre une évolution au fil du temps qui donne un mouvement et de la tension à la visite ?

Si plusieurs sujets passent le test de faisabilité, choisissez celui qui vous passionne le plus !
Remarque générale : les méthodes collaboratives telles que le brainstorming, l'écriture créative ou la cartographie mentale peuvent être très utiles tout au long de cette phase lorsque vous travaillez en groupe.

Le brainstorming consiste à recueillir rapidement de nombreuses idées sans les juger trop tôt. Il peut aider à rassembler des pistes de réflexion, des points d'arrêt, des histoires ou des questions directrices.

Le brainwriting est similaire, mais les participants commencent par noter leurs idées individuellement. Cela donne plus de la place aux participants plus discrets et empêche les voix les plus fortes d'influencer la discussion.

La cartographie mentale permet d'organiser visuellement les idées. À partir d'un sujet central, le groupe ajoute des lieux, des personnes, des conflits, des sources ou des questions connexes. Cela peut révéler des liens et façonner le sujet ou le récit de la visite.

Cofinancé par l'Union européenne

3) Développer son sujet

Après avoir choisi un thème, l'étape suivante consiste à définir le sujet. Sujet et thème peuvent sembler similaires, mais ils ne sont pas synonymes.

Le thème correspond à l'objet de votre visite au sens large. Par exemple, l'un des circuits proposés a pour thème la culture techno berlinoise. Mais ce n'est pas le sujet principal. Le sujet de ce circuit est la culture alternative à l'intersection du contrôle étatique et de la commercialisation.

Le sujet s'apparente donc davantage au conflit ou à la question directrice que la visite explore. Il structure le récit et détermine le choix des étapes. Imaginez le sujet comme le fil conducteur qui relie tous les lieux, chacun apportant un éclairage différent sur le thème et une perspective nouvelle.

Par exemple, un thème comme « La culture techno berlinoise » peut donner lieu à des visites très différentes selon le sujet choisi. Le sujet « Vie nocturne et histoire de la musique » proposera une visite différente de celle portant sur « Liberté et contrôle dans les espaces urbains », bien que les deux traitent de la culture techno berlinoise.

Le sujet, dans cette mesure, vous aide à décider de ce qu'il faut inclure, de ce qu'il faut laisser de côté et de ce sur quoi les participants sont censés se concentrer pendant votre visite.

Un sujet peut souvent s'exprimer sous forme de question simple ou de tension, par exemple dans le cas d'une visite techno : que se passe-t-il si quelque chose passe de la sous-culture au patrimoine local commercialisé ?

Pour résumer, souvenez-vous simplement

- thème = vaste domaine
- sujet = question directrice
- itinéraire = traduction physique de ce sujet

4) Choisir son public

Ne vous préoccupez pas trop du public, mais commencez par créer le parcours qui vous intéresse. Ensuite, demandez-vous : qui pourrait être intéressé ? Commencez par les personnes les plus susceptibles d'être sensibles à votre sujet et posez-vous des questions pratiques : quel niveau de connaissances préalables puis-je supposer ? Quelle proportion de marche, de discussion ou quel degré d'abstraction semble réaliste ? Dans la plupart des cas, il suffit de choisir un public assez large, puis d'adapter le parcours en conséquence.

Cofinancé par l'Union européenne

En parallèle, l'accessibilité et l'inclusion doivent toujours être prises en compte. Cela peut impliquer de privilégier les itinéraires facilement accessibles lorsque cela est possible, d'identifier des parcours alternatifs pour les personnes à mobilité réduite et de veiller à ce que les documents tels que les livrets soient faciles à utiliser grâce à des polices lisibles, un bon contraste et une mise en page claire.

5) Présenter ses idées à d'autres

Avant de débuter vos recherches et la rédaction, il est très utile de présenter votre idée à vos pairs. Cela vous fera gagner un temps précieux par la suite. Ils pourront immédiatement repérer des problèmes ou des opportunités que vous auriez manqués : un oubli dans l'itinéraire, des étapes redondantes, un titre plus pertinent, un point de vue manquant ou un contact local susceptible de vous aider.

Présentez votre sujet et votre thème, et expliquez pourquoi vous pensez que l'idée pourrait fonctionner sous forme de visite guidée. Demandez à vos amis si le parcours leur semble attrayant, si le thème est clair, s'ils peuvent imaginer une progression narrative et quelles questions ils se poseraient en tant que participants. Souvent, les meilleures améliorations proviennent d'une discussion préliminaire, lorsque le projet est encore flexible.

6) Exemples

Visite guidée « Les rythmes berlinois »

Le thème abordé est la culture techno berlinoise. En soi, ce thème reste très vaste et pourrait donner lieu à de nombreux types de visites : histoire de la musique, clubs célèbres, vie nocturne queer, architecture, etc.

Le sujet que nous avons choisi était plus précis : la visite explore la manière dont des espaces de contrôle sont devenus des espaces de liberté, puis comment ces espaces ont par la suite été commercialisés, professionnalisés et enfin reconnus comme patrimoine.

Ce sujet a permis de relier la visite au Mur de Berlin, aux bâtiments abandonnés, aux clubs, aux manifestations et à la reconnaissance par l'UNESCO pour en faire un récit cohérent.
Le public visé par une telle visite peut être relativement large, mais elle convient tout particulièrement aux jeunes et aux adultes qui s'intéressent à la culture urbaine, à la musique, à la liberté, à la politique et à la transformation des villes.
Comme ce public peut arriver avec des clichés tels que « la techno, ce n'est que faire la fête », le thème de la visite remet délibérément en question cette idée reçue et présente la techno comme un phénomène civique et urbain.

Cofinancé par l'Union européenne

Visite guidée « De la voiture à la communauté »
Le thème abordé ici porte sur l'utilisation de l'espace urbain, la réduction de la circulation et la végétalisation des rues à Kreuzberg. Là encore, ce thème pourrait facilement devenir trop vaste s'il n'était pas mieux cerné. Le sujet permet de le préciser : la visite explore la manière dont les rues peuvent être transformées, passant d'espaces dominés par les voitures à des lieux de vie communautaire pour les citoyens.
Ce sujet structure l'itinéraire, car chaque arrêt devient un exemple concret de cette transformation : piétonisation, rues transformées en espace de jeu, jardins communautaires, salles de classe vertes, bancs ou accès aux berges...

Cette visite peut très bien convenir aux groupes scolaires, aux associations de quartier, aux animateurs de jeunesse ou aux participants intéressés par l'adaptation au changement climatique, la participation citoyenne et l'espace public, même s'ils n'ont aucune connaissance préalable en urbanisme. Les participants peuvent immédiatement constater et discuter des changements survenus dans une rue lorsque les voitures sont retirées et que des espaces communautaires apparaissent.

7) Conseils/Erreurs courantes

L'un des principaux défis de la conception de circuits touristiques est de définir un niveau d'ambition approprié. Pour que le processus reste gérable, tenez compte des points suivants :

- Faites simple pour commencer. N'essayez pas de couvrir trop d'informations, d'inclure trop d'étapes ou de faire des recherches sur chaque détail intéressant.
- Choisissez un sujet clair. Il vous aidera à décider ce qui doit être inclus dans la visite et ce qui doit être laissé de côté.
- Établissez un plan réaliste. Le temps, l'accès aux sources, les distances à parcourir, les droits à l'image, les interviews et la production multimédia sont autant de ressources limitées.
- Privilégiez l'essentiel. Concentrez-vous sur les étapes, les récits et les éléments les plus importants pour l'expérience de la visite.
- Trouvez le juste niveau de détail. Une visite trop générale risque de manquer de clarté. À l'inverse, une visite trop ciblée ou surchargée de détails peut désorienter les participants.
- Recherchez l'équilibre. Chaque étape doit apporter un élément concret et marquant, tout en permettant aux participants de suivre l'histoire globale.

Cofinancé par l'Union européenne
Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues responsables.